

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINE

Délibération n° CS2026-013

DE2026/17/06/013

ACTES/5.2

Nombre de conseillers : L'An deux mil vingt-six, le dix-sept juin

En exercice : 59 *Le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Crémieu sous la présidence de Monsieur Cédric CAMP, Président.*

Présents : 47

Date de convocation du Comité Syndical : le 04 juin 2026

Votants : 57

Présents : Mesdames, Messieurs, Laurent BADOL, Jonathan BARBUT, Jean-Pierre BERTHELOT, Aurélien BLANC, Olivier BONNARD, Jacques BRACCO, Jean-Yves BRENIER, Cédric CAMP, Frédéric CERVERA, André CHABERT, Romain COTELLE (en visioconférence), Michel CROLLARD, Michel DAVID, Gérard DEZEMPTTE, Christophe DOUCHET, Nicolas DURELLI, Patrick ELLUECQUE, Annick GALLEGRO, Andy GIAIOURAS, Christian GIROUD, Thierry GRANGETTE, Jérôme GRAUSI, Benoît JAS, Christophe LALICHE, René LASSELIN, Philippe LAURENT, Alain MARION, Jean-Yves MAZABRARD, Annie POURTIER, Pierre-Marie PRAL, Serge PUYPE, Émilie ROUSSOT, Ophélie SIMIONE, Angélique SIMON, Vinciane TAVERNA, Denis VIGOUROUX, Coline VINÇON, Jean-Luc ZULIANI (38)

Excusés : Mesdames, Messieurs, Nadia AMIRAT, Alexandre BOLLEAU, Pauline BON, Évelyne BUDIN, Sandra CAMPOY, Baptiste CAROFF, Marcel CONSTANTIN, Roger DAVRIEUX, Pierre DESSARTINE, Alexandre DROGOZ, Alexandre DURIEUX, Bruno GENEVAY, Bruno GINDRE, Frédérique LUZET, Eric MOREL, Régis MURILLON, Nathalie PEJU, Marie-Lise PERRIN, Pierre SERMET, Philippe SIROT, Francis SPITZNER.

Suppléants avec voix délibérative : Mesdames, Messieurs, Noëlle BOYAN (Représente M. DURIEUX), Stéphane COINT, Alexandre DE SOUSA (Représente M. SERMET), Stéphane DEMIN, Martine DUCHATEL, Corinne GEORGES, Nathalie HUCHARD, François MANON, Bruno MUGNIER (Représente M. MOREL), Jean-Yves ROUX. (10)

Suppléants excusés : Mesdames, Messieurs, Jean-Louis ANDREU, Mickaël AUDOUAL, Olivier BEGEL, Jonathan BEL, Adeline BENARD, Martine BLACHE, Franck BRON, Bertrand BROSE, Noël CHAIZE, Ludovic CHENEVAL, Stéphanie CHENU, Pascal COSTA, Pierre CUISNIER, Muriel DENEAU-ROUFFIGNAC, Armelle DOLCI, Jeanine FAILLA, Jean-Paul GIROUD, Christine JARDAT, Didier JUDAS, Jamel KHADRAOUI, Stéphane LEFEVRE, Wilfried MADULI, Mylène MAS-HELOIR, Guy MATHIOLON, Sylvie MERG, Cindy MUGUET, Patrice PACAUD, Céline PELOSSIER, Hélène POULAIN, Sandrine POZZOBON-MAITRE, Florent RODRIGUEZ BARBOSA, Frédéric RUIS, Alain SNYERS, Mallauray SOTTIZON, Francis SURNON, Pascale TRILLAUD.

Pouvoirs : De Mesdames, Messieurs, Éveline BUDIN à Jean-Marie PRAL, Pauline BON à Philippe LAURENT, Sandra CAMPOY à Michel CROLLARD, Baptiste CAROF à Jérôme GRAUSI, Alexandre DROGOZ à Jean-Yves BRENIER, Bruno GENEVAY à Olivier BONNARD, Frédérique LUZET à Thierry GRANGETTE, Régis MURILLON à Cédric CAMP, Marie-Lise PERRIN à Annie POURTIER. (9)

Objet : Adoption du Règlement intérieur

Contexte

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Comité syndical établit son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation.

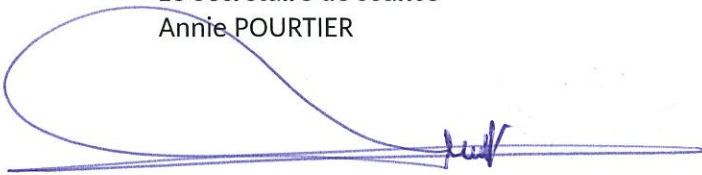
Enjeux

Le règlement intérieur fixe les modalités et règles de fonctionnement des instances du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

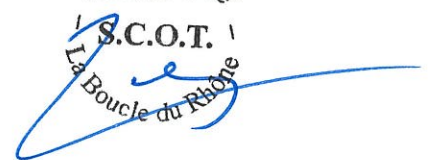
Les membres du Comité syndical propose que le projet de règlement joint avec la convocation soit modifié pour que le bureau syndical se réunisse sous condition de quorum (au point 5.4).

Les membres du Conseil syndical décident, à l'unanimité, d'adopter le projet de règlement intérieur annexé à la délibération, modifié pour tenir compte des remarques faites en séance.

Le Secrétaire de séance
Annie POURTIER

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Annie Pourtier, written over a horizontal line.

Le Président
Sédric CAMP

A blue ink signature, likely belonging to Sédric Camp, written over a horizontal line. A circular stamp is partially visible behind the signature.